

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**FAUNE SAUVAGE**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

**CODE : 13 21 01 U21 D1**

**CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 101**

**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,  
sur avis conforme de la Commission de concertation**

# FAUNE SAUVAGE

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

### 1 FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de reconnaître les différentes espèces de la faune sauvage ;
- ◆ de décrire leurs exigences biologiques et écologiques en vue, ultérieurement, de pouvoir gérer leur population et leur habitat ;
- ◆ de s'initier à des capacités de synthèse et de communication.

### 2 CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

##### En français

- ◆ résumer, dans un niveau de langue courante, un texte écrit de type informatif, narratif ou expressif d'au moins cinquante lignes dactylographiées ;
- ◆ présenter et commenter ce résumé oralement dans un langage clair.

##### En mathématiques,

*dans l'ensemble des nombres entiers rationnels,*

- ◆ effectuer un calcul algébrique mettant en œuvre les quatre opérations fondamentales, leurs propriétés, les règles de priorités et les conventions d'écriture traditionnelles ;
- ◆ calculer la valeur numérique d'une expression algébrique du 1er degré ;
- ◆ calculer l'aire et le périmètre de polygones réguliers ;
- ◆ résoudre des problèmes de grandeurs proportionnelles, en particulier, les problèmes de pourcentage.

## 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

C2D ou CESI

## 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

<b>3.1. Dénomination du cours</b>	<b><u>Classement du cours</u></b>	<b><u>Code U</u></b>	<b><u>Nombre de périodes</u></b>
Connaissance de la faune sauvage	CT	B	44
Ichtyologie	CT	B	20
<b>3.2. Part d'autonomie</b>		P	16
Total des périodes			<b>80</b>

## 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

### 4.1. Connaissance de la faune sauvage

*à l'aide de la documentation appropriée, visites, sorties de terrain ou séminaires,*

- ♦ d'appréhender et d'expliquer le concept de biodiversité et d'en argumenter l'importance ;
- ♦ de décrire les principales phases de la conquête de la vie sur terre et d'identifier les différentes causes des extinctions massives précédentes ;
- ♦ de s'exercer à la classification des espèces étudiées (Embranchement, Classe, Ordre et éventuellement Famille) ;
- ♦ de reconnaître, à leurs différents stades de développement :
  - les principales espèces animales de la faune sauvage,
  - les principales espèces animales protégées par la loi,
  - les principales espèces animales nuisibles ;
- ♦ d'identifier, pour ces principales espèces, leurs particularités morphologiques et leurs exigences biologiques et écologiques ;
- ♦ d'élaborer et de compléter un rapport simple dans le respect des consignes données.

### 4.2. Ichtyologie :

*pour les poissons fréquentant les eaux douces de Belgique, à l'aide de la documentation appropriée, visites, sorties de terrain ou séminaires,*

- ♦ d'utiliser la terminologie piscicole ;
- ♦ de décrire et de situer les différentes parties anatomiques externes des poissons et leurs fonctions ;
- ♦ d'appliquer la classification animale relative aux poissons ;
- ♦ de décrire les mœurs des espèces de poissons en termes d'habitat, de comportement et de reproduction naturelle ;
- ♦ d'expliquer les techniques permettant de caractériser les populations d'un site halieutique ;
- ♦ d'élaborer et de compléter un rapport simple dans le respect des consignes données.

## **5. CAPACITES TERMINALES**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,**

- ◆ d'identifier des espèces de la faune sauvage, de les classer de façon justifiée, de préciser leur statut : espèces de gibier, espèces de poissons, espèces protégées par la loi et espèces nuisibles ;
- ◆ de décrire leurs exigences biologiques et écologiques ;
- ◆ d'élaborer, dans le respect des consignes données, un rapport de synthèse des activités extérieures réalisées.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le degré d'exactitude de la classification taxonomique,
- ◆ le niveau de pertinence des critères anatomiques choisis,
- ◆ le degré de précision dans les descriptions,
- ◆ le degré de clarté et de qualité du rapport de synthèse.

## **6. CHARGE(S) DE COURS**

Un enseignant ou un expert

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.